

- [ServicesToggle Services](#)
 - [Editoriaux](#)
 - [Galerie photos/vidéos](#)
 - [Application mobile](#)
 - [Info en continu](#)
 - [Edition PDF](#)

[Close](#)

1. Vous êtes :
2. [Accueil](#)
3. [Internationale](#)
4. [L'ONU face à ses propres résolutions](#)

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Google+](#)
- [RSS](#)

Sahara occidental

L'ONU face à ses propres résolutions

Depuis des années, le Maroc s'est habitué, moyennant des complicités, à pousser les émissaires onusiens vers la porte de sortie.



La France et l'Espagne, deux Etats membres de l'Union européenne (UE), sont complaisants avec l'occupant marocain, en ce qui concerne le conflit au Sahara occidental. C'est ce qu'a affirmé le représentant du Front Polisario en Europe et à l'UE, Oubi Bouchraya, qui pointe une attitude en rupture avec la légalité internationale. Si les autres membres de l'UE s'efforcent de respecter les résolutions des Nations unies, la France et l'Espagne montrent, quant à elle, une volonté permanente de privilégier les intérêts commerciaux, y compris en balayant les décisions de la Cour de justice européenne (CJUE). Et c'est du fait même de cette position que l'Union européenne a fini par devenir, non un partenaire constructif du processus de décolonisation du Sahara occidental, mais, bel et bien, un frein au déroulement de celui-ci, malgré des déclarations d'intention destinées à donner le change. En témoigne la multiplication, observée depuis deux ans au moins, des accords commerciaux avec le Maroc, pour poursuivre le pillage des ressources du peuple sahraoui. Cette situation ne saurait, cependant, faire oublier l'attitude des pays scandinaves et de l'Allemagne dont la position reste fidèle aux résolutions onusiennes. Berlin, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a, ainsi, convoqué une réunion pour examiner les conséquences des récents événements d'El Guerguerat où l'armée d'occupation marocaine n'a pas hésité à s'attaquer à des civils qui protestaient contre la tentative de s'ouvrir une route vers la Mauritanie, à travers la zone tampon établie par l'accord de cessez-le-feu de 1991, conclu avec le Front Polisario. Réagissant à ces pratiques déloyales, la RASD, membre fondateur de l'Union africaine, a introduit deux appels au niveau de la CJUE pour condamner l'extension des accords commerciaux entre le Maroc et ces deux pays de l'UE, appels dont «les résultats devraient être connus au plus tard en juin 2021», a souligné Oubi Bouchraya. Tout laisse à penser que l'arrêt de la CJUE sera conforme aux décisions, déjà rendues, en 2016 et en 2018, par la même instance, en faveur de la RASD. Dans la conjoncture actuelle, marquée par la reprise des combats, tout au long du mur de la honte, derrière lequel les troupes marocaines sont retranchées, au Sahara occidental, l'ONU est appelée à redoubler d'efforts pour faire avancer le dossier de la décolonisation du dernier territoire sous occupation en Afrique, comme l'a, d'ailleurs, souligné l'Union africaine qui a chargé le Conseil Paix et Sécurité de diligenter une action conforme aux résolutions de la communauté internationale. 30 ans durant, le peuple sahraoui a attendu, avec une patience exemplaire et d'immenses sacrifices, que le processus de règlement soit entrepris mais, en définitive, l'action de l'ONU s'est enlisée dans les palabres, les manoeuvres sournoises et la fuite en avant du Maroc et des pays qui soutiennent son aventure coloniale.

Le Conseil de sécurité des Nations unies est interpellé pour une application pleine et entière des résolutions et pour veiller à ce que la Minurso puisse assumer sa mission, sans restriction aucune. Pour cela, le SG de l'ONU doit, quant à lui, désigner, au plus vite, le nouvel envoyé spécial au Sahara occidental, auquel l'ONU doit apporter un soutien sans faille, tant le Maroc s'est habitué, moyennant des complicités, à pousser les émissaires onusiens vers la porte de sortie!



[Chaabane BENSACI](#)

- 00:00 | 29-12-2020